Conseils d'entretien du cuir

Quelques règles à respecter :

Dans le cadre d'une utilisation normale de votre salon :

- Ne pas s'assoir sur les accoudoirs ou les dossiers
- Ne pas s'assoir brusquement en se laissant tomber
- Ne jamais trainer au sol votre salon, ni le déplacer en le tirant par la devanture
- Ne pas exposer votre salon au soleil, à la lune ou à toute source excessive de lumière et de chaleur
- Le nettoyer régulièrement à l'eau et au savon de Marseille, un produit d'entretien pour cuir ou encore lait pour bébé (cette opération permet de conserver le cuir des sièges en parfait état).
- Deux fois par an minimum, nettoyer votre canapé avec un produit d'entretien antitache spécifique pour cuir.
- Protéger les zones sensibles par un tissu
- Attention aux vêtements contenant des parties en métal, fermetures, clous…
- Ne pas frotter en cas de tache, absorber le liquide en tapotant simplement à l'aide d'un mouchoir en papier ou un essuie-tout le plus rapidement possible pour éviter l'imprégnation du liquide. Renouveler l'opération jusqu'à complète absorption et disparition de la tache.

Avant d'utiliser ces conseils d'entretien sur l'ensemble de votre canapé, les tester sur une partie non visible.

Afin d'assurer la longévité de votre salon :

- Battre régulièrement les coussins (plumes, duvet) afin de les remettre en place et de conserver leur esthétisme
- Il est recommandé d'utiliser toutes les places de votre salon d'une manière uniforme pour assurer un confort régulier de l'ensemble (les coussins utilisés s'assouplissent)
- Une ambiance trop sèche ou trop humide ne convient pas à votre salon
- Il est vivement déconseillé de mettre en contact direct avec le cuir des vêtements trop rugueux (type jean), ceux-ci on un effet abrasif sur le cuir
- Protéger de la transpiration les parties sensibles comme les hauts de dossier et les appuis tête

monsieur meuble dufour
36 Route de St Génis - 42800 Rive de Gier
Tél : 04 77 75 10 77
Site internet : www.meublesdufour.fr